

LICENCE PRO



Lieu de la formation
SAUMUR

Chiffres clés
30 à 35 étudiants
95% de taux de réussite

Contact
Campus SAUMUR
14bis rue Montcel
49400 SAUMUR
pole.saumur@listes.univ-angers.fr
Tél. 02 44 68 81 90

Responsable de la formation
Véronique MONDOU
veronique.mondou@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/esthua



Mention Tourisme et Loisirs Sportifs (Bac+3)

PARCOURS MANAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

— Présentation

Une formation qui répond aux évolutions du secteur. Cette formation destine les diplômés à maîtriser le fonctionnement d'entreprises d'enseignement de l'équitation : gestion financière, suivi des salariés, encadrement de la clientèle, définition de la stratégie de développement, gestion des équadés...

Une formation en contact avec le milieu professionnel. Les cours sont dispensés par des universitaires et des professionnels du secteur de l'équitation (dirigeants de centres équestres, juristes spécialisés, Institut Français du Cheval et de l'Équitation, Institut du Droit Équin, Groupement Hippique National...)

Plusieurs partenariats sont proposés ;
— Institut Français du Cheval et de l'Équitation/École Nationale d'Équitation : passage du DES Jeps pour les étudiants issus de la formation initiale.
— Lycée Agricole de Saint-Cyran-du-Jambot : passage du BP Jeps.

— Objectifs

Elle vise à former des professionnels capables de :
— Planifier l'ensemble des activités sportives, d'animation et de loisir.
— Assurer l'élaboration du budget de l'entreprise et suivre son exécution.
— Gérer le budget et rendre des comptes.
— Analyser et anticiper les besoins des publics et adapter les services.
— Décider la politique commerciale de l'entreprise.
— Gérer le suivi du personnel, la sécurité et l'hygiène d'un centre équestre.
— Assurer, contrôler et évaluer la mise en valeur des équadés.
— Organiser les relations extérieures de l'entreprise.

— Aide à la réussite

— Aide à l'élaboration du projet personnel et professionnel.
— Pédagogie participative, active et individualisée.

— Poursuite d'étude | Insertion Professionnelle

Les débouchés sont ceux identifiés par la convention collective des centres équestres, à savoir et suivant le projet professionnel individuel des étudiants, des fonctions de direction, de gérance ou de responsable administratif dans des :
— poney-clubs et centres équestres privés ou en gestion municipale ;
— écuries de propriétaires ;
— centres de formation (maisons familiales et rurales, lycées professionnels assurant des formations équestres) ;
— centres sportifs (UCPA) ;
— centres de tourisme équestre ;
— centres de valorisation de jeunes chevaux.

— Public visé

- Avoir validé un Bac+2 ou justifier d'une expérience professionnelle significative en rapport avec le diplôme.
- Être titulaire du Galop 7.
- Modalités de recrutement : sur dossier (à télécharger sur le site de l'université) puis entretien.
- Calendrier prévisionnel : Cours de septembre à février. Examens et soutenance du projet tutoré en février.

— Programme

UE1 Compétences transversales (langues, comm...)

Anglais - Mise à niveau en gestion - Connaissance de l'environnement économique

UE2 Compétences en sciences de gestion

Comptabilité, analyse financière - Gestion prévisionnelle - Les logiciels de compta-gestion - Marketing - Fiscalité des activités équestres
Application du management à un centre équestre - Étude de marché et budget prévisionnel - Droit des contrats - Conseil en installation -
Gestion des ressources humaines

UE3 Compétences en sciences et/ou en SHS

Connaissance des institutions du monde équin - Qualification, formations et diplômes professionnels - Droit équin - Droit du travail
Droit des activités commerciales et des associations - Droit des sociétés - Droit rural - Conférence professionnelle

UE4 Compétences professionnelles ou prépro

Administration et gestion d'un centre de formation BP - Gestion du projet professionnel - Commercialisation d'équidés -
Systèmes fourragers - Méthodologie du projet tutoré - Informatique de communication - Histoire de l'équitation - Implantation
d'infrastructures de compétition - Organisation d'événements - Marketing appliqué à un centre équestre - Conférences professionnelles -
Conférence : implantation d'infrastructure de compétition

UE5 Projet

UE6 Stage

— Stage

Un stage de 4 mois minimum est effectué en France ou à l'étranger (de mars à juin).

— À noter

Les partenariats permettent aux étudiants de valider le DES JEPS (École Nationale d'Équitation/Institut Français du Cheval et de l'Équitation) ou le BP JEPS (lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot) en parallèle de la Licence Professionnelle.